Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023



Département de Lozère Mairie d'ESCLANÈDES

date de séance : 04/04/2023

n° de délibération : DE2023 - 11

date de convocation: 28/03/2023

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 7
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :

Budget Primitif Principal : vote du budget

2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ID: 048-214800567-20230404-BP 2023-BF

Le quatre avril deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		absent	
BLANC Alain	Х		
BONICEL Pascale	Х		
BOUNIOL Muriel		absente	
CORDESSE Marianne	Х		
MEYRUEIX Franck	Х		
MOURGUES Christine	Х		
PALMIER Jérôme	Х		Х
VALARIER Valérie		excusée, pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice		excusé, pouvoir à MOURGUES Christine	
VIEILLDENT Luc	Х		

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée le Budget Primitif 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE et VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Le secrétaire de séance, Jérôme PALMIER Le Maire,
Pascale BONICEL